

Avis de constitution

SOCIETE « IMPACT ROSEE DIVINE » en abrégé « IRD »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI BS ONEP
2022, LOT 3040, ILOT 275, Lot 3040, Ilot 275

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Aout 2024, et enregistrés au CEPICI le 02 septembre 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IMPACT ROSEE DIVINE » en
abrégé « IRD »

Objet : BTP ; ELECTRIFICATION ; IMPORT ET EXPORT ; MOBILIER ET IMMOBILIER ; ENTRETIENS DE BUREAU ET ESPACES VERTS ; DISTRIBUTION DE DENREES ALIMENTAIRES ; AMENAGEMENTS ; FOURNITURE DE BUREAU ET MOBILIER DE BUREAU ; FOURNITURE TECHNIQUE ; CONSOMMABLES ET MATERIELS BIOMEDICAUX ; PRODUITS PHYTOSANITAIRES ; REACTIFS ; CONSOMMABLES ET MATERIELS INFORMATIQUES ; E-MONEY ; TRANSPORT ; FROID; HYDRAULIQUE, ACHAT ET VENTE DE PIECES DETACHEES, ACCESSOIRES ET OUTILS ELECTRONIQUES, PRESTATION DE SERVICE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux. La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI BS ONEP
2022, LOT 3040, ILOT 275, Lot 3040, Ilot 275

Dirigeant(s) M KOUAKOU AGOVI ALPHONSE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B13-09112 du 09/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°54371/GTCA/RC/2024 du 09/09/2024

